

Sherbrooke, 26 août 2024

**APPROBATION DES TARIFS DES DÎNEURS ET SERVICE DE GARDE SELON LE MEQ
Année scolaire 2024-2025, école Brébeuf, CSSRS**

Tarif de base du MEQ

- | | |
|--|---------|
| • Matin : 7 h à 8 h 15 | 3,95 \$ |
| • Midi : 12 h à 13 h 15 | 3,95 \$ |
| • Après les classes : 15h25 à 17h30 | 6,55 \$ |
| • Frais total de la journée
Maximum/jour (tarif du MEQ) | 9,50 \$ |

Frais de surveillance et d'encadrement du midi : 1,70 \$

Activités des journées pédagogiques frais supplémentaires (invités ou sorties)

Approbation d'un maximum pour le tarif de 16,20 \$

Considérant que le ministère de l'Éducation indexera les tarifs de service de garde à toutes les années scolaires en juillet;

Considérant, que le ministère de l'Éducation évalue les tarifs pour que les contributions des parents soient limitées;

Considérant que les tarifs sont estimés pour assurer la rentabilité des services de garde;

Considérant que le service de garde assure en tout temps la sécurité des élèves par un nombre suffisant de personnel; nous approuvons l'indexation des tarifs du service de garde selon la Gazette annuelle.

Approbation préparée par Tetyana L'Allier, direction de l'école Brébeuf et par Vicky Sévigny, technicien(ne) en service de garde et milieu scolaire.

Adopté au conseil d'établissement le : 26 août 2024

Signature de la présidence du CÉ : *Jan Bergeron*